



Penvenan

naturellement...

EDITO

n°20
Automne 2014

La saison estivale a été remarquable, accompagnée d'une météo favorable. L'activité touristique a favorisé nos animations. C'est ainsi que le festival de Buguéles, les fêtes du Logellou, les breizh banne, nos marchés locaux (semi-nocturne de Buguéles, Port-Blanc le jeudi, marché du Terroir en août et bien sûr le samedi à Penvénan) ont été les points forts de l'été.

Il nous faut maintenant effectuer la rentrée, et je pense notamment à la rentrée scolaire avec un effectif relativement stable dans nos deux écoles. A remarquer toutefois la mise en œuvre des rythmes scolaires qui est un événement important pour l'école publique et je tiens, à ce propos, à féliciter tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette mise en place. La Loi oblige un enseignement sur 4 jours ½. Dorénavant le mercredi matin sera scolarisé sur la commune.

Bonne rentrée à tous.

Michel Deniau, Maire

Pennad-stur



Un hañvezh eus ar c'hentañ hon eus bet, gant amzer vrav da-heul. Gant lañs an touristerezh zo bet roet lañs d'hon abadennoù. Evel-se eo aet festival Bugelez, gouelioù al Logelloù, Breizh Banne, hon marc'hadoù (serr-noz e Bugelez, Porzh Gwenn d'ar Yaou, marc'had an Terouer e miz Eost ha hini Perwenan d'ar Sadorn) d'ober mareoù a bouez e-kerzh an hañv.

Rankout a reomp bremañ adstagañ ganti, hag aze emañ o soñjal en distro-skol dreist-holl, gant hon div skol lec'h m'eo stabil a-walc'h niver ar vugale. Dav din memes tra komz eus an implij-amzer nevez er skolioù hag a zo ur pezh nevezenti evit ar skol bublik ha fellout a ra din, p'emañ ganti, reiñ meuleudi d'an holl dud o deus sikouret lakaat an traoù e plas evel zo dleet. Hervez al lezenn eo ret dimp ober skol e-pad 4 devezh hanter. Diwar vremañ e vo skol d'ar Merc'her beure er gumun.

Distro-labour mat deoc'h.

Ar Maer, Michel Deniau

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements

pratiques, informations

sur la commune et

bulletins municipaux

sont sur le site :

www.ville-penvenan.fr

Une rentrée sous le signe des TAP : Temps Activités Péri-scolaires

Tous les lundis et vendredis, de 15h à 16h15, les enfants de l'école publique participent à des activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. L'inscription à l'année se fait sur internet via le site de la commune :

www.scolaire.penvenanreservation.fr

Sous la coordination de Solène Guillemette, 14 intervenants animent ces temps. Sur les 142 enfants inscrits à l'école, 108 participent aux TAP (activités non obligatoires). Loin d'être une garderie, percussions, yoga, peintures, jardin, sports, voile, cirque, danses, jeux ne sont qu'un aperçu des activités proposées.



Atelier jardinage



COTES D'ARMOR
Commune Touristique



Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

L'équipe pédagogique de l'école publique : (de gauche à droite) Cécile le Morvan, Sophie Harlé-Delienne, Anne-Yvonne Guérillon, Gaëlle Houlbert, Franck Jan (directeur), Marie-Laure Le Duc, Florence Cerdon, Marine Perrot, Elodie Le Meur, Anne-Sophie Laurand

■ A l'école publique, une rentrée sous de nouveaux horizons

L'école publique inaugure en cette rentrée de nouveaux horaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Le lancement des TAP s'est fait sans accroc et nous pouvons saluer le travail accompli par la municipalité et les membres du comité de pilotage. L'expérience dans le domaine de Solène Guillemette, l'animatrice du service des sports de la commune, a permis de recruter les intervenants qu'il fallait pour des activités de qualité. Cette année l'équipe enseignante, enrichie de Cécile Le Morvan en cycle 2 bilingue, va travailler sur le cirque. Des contacts sont déjà pris avec une troupe pour monter un projet sur l'année. Ce projet fédérateur et d'envergure devrait aboutir à un spectacle unique et inédit. En parallèle, le projet chorale en maternelle continuera son bonhomme de chemin. L'école possède maintenant une page sur internet. Les visiteurs pourront y trouver les informations essentielles de la vie de l'école, ainsi que la possibilité de s'inscrire pour être immédiatement au courant d'une actualité. Rendez-vous sur :

<http://ecole-publique-penvenan.blogspot.fr/>

L'Amicale Laïque de l'école, avec les bénéfices obtenus lors des différentes opérations de l'année dernière, a offert aux enfants de maternelle 3 draisiennes toutes neuves pour la cour de récréation.

Toute l'équipe souhaite une bonne année scolaire 2014-2015 à tous !

■ Un démarrage plein d'énergie à l'école du Sacré-Cœur

Même si nous militons pour une école moderne équipée des technologies récentes (tableau blanc interactif et vidéoprojecteur), c'est à la craie sur un espace vert bien nettoyé à l'éponge que nous avons écrit la date de rentrée avec application. Tout était en ordre. Nous sommes prêts pour l'année 2014/2015. Tout est rangé et nettoyé, même sous le grand préau. Dans les classes, ça sentait bon le parquet encaustiqué, et dehors, l'herbe fraîchement coupée (merci les bénévoles !).

En ce mardi de rentrée, à la sonnerie (aux neuf coups égrenés par le clocher de l'église) les 110 élèves se sont rangés spontanément. Ils se sont entraînés dans leur tête à rejoindre leur enseignant. On est dans cette classe et on va travailler avec tel maître ou telle maîtresse que l'on connaît déjà un peu... sauf que... l'enseignante de GS/CP ne s'appelle plus Madame Brigitte. C'est Christine DANIELOU qui a passé une belle partie de son été à réaménager son espace classe et qui invitera les deux files d'élèves (dont 15 viennent de l'autre cour et de la petite classe de maternelle) à serpenter derrière elle.

De notre classe élémentaire, si nous parvenons de rares fois à nous évader par l'esprit, nous aurons une vue imprenable sur la nouvelle fresque réalisée cet été (merci aux bénévoles : bis). Une peinture avec trois visages d'enfants d'ici, de partout et d'ailleurs... dans notre école où « ensemble et différents, nous garderons le plaisir de connaître et d'apprendre. Nous voulons mieux connaître ce que vivent les autres pour, tous ensemble, construire un monde où chacun a sa place, un monde fraternel ».



L'équipe pédagogique de l'école du Sacré-Cœur : (de gauche à droite) Dominique Chaput (Présidente OGE), Delphine Beuffeuil (EVS), Christine Danielou (Enseignante GS/CP), Margaux Audigou (EVS), Isabelle Le Pape (CE1), Bernard Drouere (CM), Marie-Josée Le Merrer (PS/MS), Isabelle Robert (CM + direction), Pascale Aler-Gillet (CE)



Les résidents de l'EHPAD profitent du nouveau salon de jardin

■ Bibliothèque Municipale

« Dis-moi dix mots »... vous en avez entendu parler ou vous avez participé, l'an dernier ?

Hé bien, « Dis-moi dix mots » est de retour pour une deuxième édition à Penvénan ! Le thème de cette année invite au voyage en accueillant dix mots intégrés à notre langue et qui ont leur origine dans d'autres langues du monde.

AMALGAME est issu de l'arabe, **BRAVO** de l'italien, **CIBLER** de l'allemand suisse, **GRIGRI**, d'origine inconnue, est utilisé en Afrique et aux Antilles, **INUIT** de l'inuktitut, **KERMESSE** du flamand, **KITSCH** de l'allemand, **SÉRENDIPIDITE** de l'anglais, **WIKI** de l'hawaïen, **ZEN** du japonais. Ces mots constituent autant de propositions pour stimuler la créativité littéraire et artistique de tout un chacun.

Au fil de l'année, des animations vous seront proposées mais vous pouvez dès à présent laisser voguer votre imagination et, si vous avez des idées, des envies de partager... Vous pouvez nous écrire à : dmdmpenvenan@gmail.com



■ Rappel

L'accès à l'archipel des Sept Îles est réglementé. Se renseigner à la Capitainerie : 02 96 92 89 11

■ CCHT - SERVICE DES DÉCHETS

Horaires de la déchèterie du Quillio située à Minihy-Tréguier.

- du 1^{er} avril au 31 octobre, du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.
- du 1^{er} novembre au 31 mars, du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Contacts :

déchèterie 02 96 92 94 21

service des déchets CCHT 02 96 91 33 12

■ L'EHPAD, le Verger des Korrigans, s'équipe d'un véhicule adapté aux résidents

Le legs conséquent, reçu de Mme Le Du, décédée en avril 2013, a permis au CCAS et l'EHPAD de faire l'acquisition d'un véhicule permettant le transport de personnes à mobilité réduite, soit 3 fauteuils ou 9 personnes en place assise.

Le reste du legs a été utilisé pour l'achat de mobilier de jardin permettant ainsi aux résidents de jouir des aménagements extérieurs de la résidence.



Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59

fax : 02 96 92 74 64

Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30 et le samedi matin 9h-12h.

Fermeture le jeudi après-midi.

mairie@ville-penvenan.fr

www.ville-penvenan.fr

Permanences des Élus en mairie :

Michel Deniau, le jeudi de 10h à 12h.

Monique Garel, finances, économie, tourisme, campings, personnel communal, le lundi de 10h à 12h, les autres jours sur RdV.

Guy Fountas, voirie et réseaux, assainissement, bâtiments, fleurissement, le vendredi de 10h à 12h.

Denise Prud'homme, affaires scolaires et sportives, jeunesse, associations, le vendredi sur RdV de 10h à 12h.

Aliette Fourdraine, affaires sociales et solidarité, le mercredi et vendredi au CCAS de 10h à 12h.

Jean-Yves Le Merrer, centre nautique, centre de vacances, ports, zones de mouillages, affaires maritimes, urbanisme, Natura 2000, mardi sur RdV de 14h à 16h.

Christian Ollivier, communication, culture-bibliothèque, information, commerce-artisanat, petit patrimoine, environnement, développement durable, le jeudi sur RdV de 10h à 12h.

Numéros utiles :

Bibliothèque 02 96 92 65 92

Capitainerie 02 96 92 89 11

C.C.A.S. 02 96 92 77 68

Centre de vacances 02 96 92 69 56

www.sejourgroupeportblanc.com

Centre nautique 02 96 92 64 96

www.cnportblanc.fr

Cyb-esp@ce 09 77 85 39 08

École publique 02 96 92 65 18

www.ecole-publique-penvenan.blogspot.fr

Garderie 02 96 92 66 77

École du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11

www.sacrecoeur-penvenan.fr

Foyer logement 02 96 92 72 14

Halle des sports 02 96 92 62 50

Salle des fêtes 02 96 92 72 10

OT Côte des Ajoncs, Penvénan

02 96 92 81 09

www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CCHT :

Communauté de Communes du Haut trégor

02 96 92 33 46

www.haut-tregor.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens

appeler le 15

Police 17

Pompiers 18

SAMU 15

Appel depuis un portable 112

Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31

Dossier

Les zones humides : des espaces à préserver

Reconnues d'intérêt général par la Loi, les zones humides sont essentielles pour la biodiversité qu'elles hébergent et rendent de grands services à l'Homme. Elles font partie du patrimoine paysager et culturel. Les zones humides regroupent des écosystèmes très variés mais aussi une multitude de petites zones ayant, par leurs effets cumulés, un rôle important dans le fonctionnement des bassins versants et donc de la gestion de l'eau. Il en existe plusieurs types sur notre commune, tels des boisements, des prairies et des marais.

■ Qu'appelle-t-on zones humides ?

Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

Ces espaces présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Leurs fonctions sont diverses et primordiales, tant pour la ressource hydrographique que pour la faune et la flore.

■ Quels rôles jouent-elles ?

Espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques, elles participent à la protection de la ressource en eau en régulant les régimes hydrologiques. En ayant à la fois un rôle de rétention et d'épuration, elles atténuent les crues en hiver, elles constituent des réservoirs pour la recharge des nappes phréatiques et des cours d'eau en été.



Orchidée des marais

Elles jouent ainsi un rôle de tampon en absorbant momentanément une partie des excès de pluie pour la restituer progressivement lors des périodes plus sèches. Ce fonctionnement en « éponge » fait office de filtre naturel pour les bassins versants, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Important point d'accueil, les marais ou zones humides abritent une faune et une flore spécifiques de ces milieux naturels, espèces adaptées à l'eau douce ou à l'eau saumâtre.

10 à 30% de la surface de nos bassins versants sont occupés par des zones humides. Toutefois, 2/3 des zones humides françaises ont disparu au cours du 20^{ème} siècle.

Ce patrimoine naturel fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention toute particulière. Sa préservation présente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants. Deux types de zones humides, à fort intérêt écologique, ont été préservés de l'urbanisme sur la commune : les marais littoraux et les landes humides intérieures de Bellevue.



Configuration spatiale du Marais du Goaster
(aquarelle de Sylvain Le Paroux)

Molinie

Aigrette
(aquarelle de
Sylvain Le Paroux)



Carex



Marais du Goaster Port-blanc

Les marais littoraux

À la rencontre des eaux marines et des eaux continentales de surface, naissent des paysages originaux, ni totalement marins, ni totalement terrestres, ce sont les marais littoraux. Ces combinaisons, rares à l'échelle du globe, offrent des possibilités de mise en valeur qui ne se rencontrent nulle part ailleurs.

La commune compte trois marais littoraux d'importance : le marais du Launay, le marais du Goaster et 1/4 du marais de Gouvermel (la surface la plus importante étant située sur la commune de Plougrescant). Représentant près de 100 ha au total, ils font partie du site Natura 2000 Trégor Goëlo dont l'objectif est la préservation des espaces naturels d'intérêt européen.

La biodiversité de ces marais littoraux offre une faune et une flore d'une grande richesse. Orchidées, menthe aquatique, carex, roseaux phragmites... satisfont aux exigences écologiques d'oiseaux variés comme ceux des haies et des jardins ou les oiseaux des marais et des roselières que sont la Rousserolle effarvate, le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux... et répondent aux besoins d'autres espèces animales telles les tritons et les anguilles...

Les marais constituent à la fois un lieu d'alimentation et un lieu de reproduction et une halte migratoire ponctuelle pour certaines espèces d'oiseaux limicoles et passereaux. De plus, ils jouent un rôle de reposoir secondaire à marée haute ou d'abri lors des forts coups de vents.

La législation en vigueur ne peut interdire l'intrusion des hommes dans cette zone naturelle et de ce fait, il faut l'organiser. Si l'on veut conserver certains équilibres biologiques, comme la fréquentation de tel ou tel oiseau migrateur, il est indispensable de stabiliser l'état de la végétation qui attire ces espèces et également de maintenir l'équilibre biologique existant.



Bruant des roseaux

Les landes humides intérieures de Bellevue

Il subsiste d'anciennes landes humides sur le plateau de Bugué-lès, qui ne doivent pas être confondues avec les landes littorales. Ce milieu, que l'on retrouve dans les Monts-d'Arrée, a quasiment disparu de notre littoral trégorrois.

Espace naturel remarquable de 7 ha, en grande partie communal, il est situé entre le secteur urbanisé de Bugué-lès et la zone légumière. Il joue un rôle important dans la préservation de la biodiversité. La présence de nombreux talus-murets présente un intérêt patrimonial pour notre territoire. Cette

lande était entretenue autrefois par l'agriculture : en fauche pour la litière des animaux et en pâturage. Cet usage disparu, la végétation a évolué en fourrés puis en boisements de saules et de bouleaux.

Elle abrite aujourd'hui une végétation caractéristique composée d'ajoncs, de bruyère et de molinie.

Plusieurs milieux naturels sont intéressants du point de vue de la biodiversité notamment par leur rareté :

- la prairie oligotrophe : grande diversité végétale, caractérisée par la molinie et plusieurs laïches,
- la mégaphorbiaie : friche humide à hautes herbes,
- la saulaie marécageuse : boisement inondé de façon quasi permanente.

D'autres milieux naturels sont en régression par le manque ou l'absence d'entretien du site, notamment les prairies à molinie fortement colonisées par la ptéridaie (fougère).

Le Syndicat mixte, des bassins versants du Jaudy, Guindy Bizien, mène une opération de restauration écologique d'une partie du site de Bellevue. À terme, l'objectif est de retrouver la végétation d'origine de la lande intérieure humide, ainsi que sa faune spécifique et d'aménager l'accessibilité du site au public.

Ainsi, en partenariat avec la commune, un chemin provisoire a été créé pour la traversée du site et la découverte de ces habitats naturels. Des panneaux d'interprétation ont d'ailleurs été installés récemment...



Petit lexique

Bassin versant : territoire qui draine l'ensemble des eaux vers un exutoire commun, cours d'eau ou mer.

Biodiversité : diversité des espèces (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu.

Carex : plante qui croît dans les zones humides.

Eau saumâtre : eau dont la teneur en sel est sensiblement inférieure à celle de l'eau de mer.

Ecosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants et son environnement biologique, géologique, hydrologique, climatique...

Laïche : variété de carex.

La mégaphorbiaie : nom donné en zone tempérée au stade floristique de transition entre la zone humide et la forêt.

Molinie : plante caractéristique des landes humides.

Oiseaux limicoles : petits échassiers.

Plantes hygrophiles : espèces végétales des milieux humides.

Prairie oligotrophe : prairie particulièrement pauvre en éléments nutritifs.



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Centenaire de la guerre 14-18

Il y a cent ans, le 1^{er} août 1914, en milieu d'après-midi, le Président de la République Raymond Poincaré, par décret, ordonne la mobilisation générale signifiant l'entrée en guerre de la France et le début d'un conflit qui n'épargnera aucune de nos familles.

Il fait chaud ce 1^{er} août 1914 à Penvénan. L'atmosphère est lourde, pesante. C'est le temps des moissons, les hommes sont aux champs. À 16h20, le maire Charles Dagorn reçoit le télégramme officiel de la mobilisation générale, effective dès le lendemain le dimanche 2 août.

Le télégramme ordonne au maire de prévenir les habitants par tous les moyens en son pouvoir. Il invite les réservistes et territoriaux à se tenir prêts à partir, mais à ne se mettre en route qu'après avoir pris connaissance des affiches de mobilisation que la gendarmerie doit faire placarder dans la commune.

Comme dans toutes les communes de France, la cloche de l'église paroissiale fait entendre un sinistre tocsin.

À Penvénan près de 500 hommes âgés de 20 à 47 ans partiront dans les premiers jours du mois d'août.

Les mobilisés de notre commune rejoignent leur caserne selon les prescriptions du fascicule de mobilisation du livret militaire. Les départs sont échelonnés du 2 au 18 août.

La séparation est difficile, parfois déchirante. Les familles sont désespérées. La vie doit continuer malgré tout, il faut s'organiser. Seuls restent les femmes, les enfants et les hommes âgés ou non valides, pour assurer la moisson et le travail des champs.

Quelques jours après le départ des premiers mobilisés, le maire Charles Dagorn s'adresse aux habitants de la commune, faisant appel à la solidarité. Certaines bonnes âmes y répondent avec une grande générosité. D'autres se proposent d'accueillir des blessés ou des réfugiés.

Aux difficultés quotidiennes s'ajoute l'anxiété de voir arriver le maire ou les gendarmes annoncer une mauvaise nouvelle.

Le 22 août, la commune exprime une grande tristesse à l'annonce des trois premiers morts : Yacinthe Prat, Joseph Le Roux et Emile Le Goff sont tombés en Belgique, trois semaines seulement après avoir quitté les leurs. Le plus jeune n'avait pas 21 ans.

Nos soldats sont partis faire leur devoir avec la certitude d'une courte absence et d'un retour à l'automne. Mais au contraire, la guerre va s'installer et durer, apportant son lot de malheurs. Les jours sombres vont se succéder. Que de fois le maire ou les gendarmes annonceront aux familles de Penvénan la mort d'un mari, d'un père ou d'un fils !

6



C'est tout d'abord la surprise et la stupeur qui s'expriment, personne ne croyant à la guerre, puis succèdent la tristesse et la résignation et les nombreuses questions que les hommes se posent : qui va faire la moisson ? Comment, avec la réquisition des chevaux, va-t-on labourer en automne ?

La France mobilise 27 classes soit 3 780 000 hommes, dont 350 000 en Bretagne.



Fascicule de mobilisation

~xxx~

Par suite du départ de tous

s'absentent de leur domicile viennent
en Le Conseil émet le vœu que le proprié-
taire de machines à batte, actuellement mobil-
isées soit autorisé à venir temporairement aller
à l'entretien de leurs machines afin de
permettre l'achèvement de la moisson. Le
l'administrateur militaire refuse ces per-
missions la récolte serait gravement com-

Texte d'un vœu émis par le Conseil Municipal du 9 août 1914

Je suis convaincu que tous les Penvénannais auront à cœur de mettre en pratique ce proverbe bien connu : « aidons-nous les uns les autres »

Télégramme de la sous-préfecture adressé au maire afin de solliciter la population pour accueillir des blessés

Je consigne pour
porter son blason, & le souvenir, l'autentique
et lui assure le chauffage et le logement
le tout gratuitement

Donner

Voici la description de la situation
de la
Prison de
Le Havre

7
A Monsieur D

[illegible]

7 Octob. 1814
A Monsieur Lagon, Maire de
la Commune de Peveran.
Monsieur le Maire,
Voici qq. petites pièces de
monnaies au dessous en laine, qui
pourront être utiles à un foulatron,
en lègue, sur le front.
Voulez vous Monsieur le Maire les
joindre aux envois qui vous sont
renus pour la même destination,
Et croire à mes sentiments
dévoués.
Llle
à Buquelles

La population répond selon ses moyens à la demande du maire et du sous-préfet. (N.B. : les noms figurants sur les documents ont été volontairement effacés pour l'édition de ce bulletin)

Tout voir

Gwelet pep tra

Logelloù

3 jours de fêtes au Loggeloù



■ Les régates de Port-Blanc

Beau temps, petite brise, belle organisation.
La régate a réuni 78 bateaux.



■ Tennis

233 engagements (jeunes et adultes) au traditionnel tournoi d'été.



■ Aïkido

Énorme affluence pour cette 10^{ème} édition autour d'Alain Peyrache Shihan.



■ Festival

Buguélès a vibré sous les couleurs internationales.



■ Cap Armor

Une belle équipe pour un été haut en couleurs. Cap Armor, un rendez-vous incontournable à Penvénan.



Le boulevard de la mer était à nouveau trop court cette année pour la brocante de Port-Blanc. De nombreux badauds étaient au rendez-vous une fois encore.

■ Les marchés de l'été

Le territoire animé par les marchés estivaux. Ici le marché de Port-Blanc.



Calendrier des fêtes

Octobre

Du 18 au 2 novembre : expo photos, Daniel Mell, Centre A. Le Braz
Samedi 25 : Loto, asso "le rêve d'Alexis", salle des fêtes

Novembre

Samedi 1^{er} : Brocante, Mr Coste, salle des fêtes
Mardi 11 : Repas des anciens, Municipalité, salle des fêtes
Samedi 15 : Repas de l'Amicale du Bout du Quai, salle des fêtes
Dimanche 30 : Marché de Noël, salle des fêtes

Décembre

Samedi 6 : Loto, société de chasse "La Trégorroise", salle des fêtes
Samedi 13 : Repas de l'école du Sacré-Cœur, salle des fêtes
Jeu 18 : Spectacle et goûter de Noël des enfants, comité des fêtes, salle des fêtes

■ Etat civil

Naissances :

- Nélia OUAMOUR, le 31/03
- Mathis DAGORN, le 07/04
- Souleyman SHAIMI, le 22/04
- Rafaël HERVÉ, le 26/04
- Ismaël LE FEUNTEUN FIQUET, le 06/05
- Anaïs SIMON, le 27/07

- Estelle BARDELOT et Tanguy OLLIVIER, le 22/08
- Charlene QUELIN et Mickael BARROUX, le 30/08
- Dorothee GAGNANT et Emeric CALLEC, le 06/09
- Margaux MOULINET et Aurélien LEZORAINE, le 27/09

TYNEVEZ, le 05/06

- Yvonne TREMEL LE MEUR, le 19/06
- François LE RALEC, le 17/06
- Louis LE BRICON, le 30/06
- Henri LE CALVEZ, le 27/06
- Martine HERLIDOU CLAVREUL, le 29/06
- Bernard VANIER, le 15/07
- Bernard ALLAIRE, le 25/07
- Héloïse KERLEAU TREBOUTA, le 08/08
- Gilbert TRIVIDIC, le 16/08
- Danièle PETIT PERRI, le 26/08
- Odette GARNIER PONGER, le 09/09
- Jacques VALLEE, le 11/09
- Jean GILLET, le 14/09
- Marie-Thérèse PRIGENT LE BELLEC, le 18/09

Mariages :

- Wendy KUONG et Brieuc LE PARC, le 28/06
- Isabelle TROGOFF et Cédric POULAIN, le 02/08
- Isabelle MASSERON-MAXE et Gilles LE GALL, le 02/08
- Angélique BODIOU et Antoine PRUD'HOMM, le 16/08

Ils nous ont quittés :

- Paul LE BERRE, le 19/05
- Paulette HOUZÉ BLANGILLE, le 19/05
- Monique LE MEVEL ARTACHO-NIETO, le 04/06
- Jeanne SAVIDAN SEUBILLE, le 03/06
- François OLLIVIER, le 05/06
- Louis LE BAIL, le 05/06
- Christiane GUÉRARD LE

Directeur de la publication : Michel Deniau

Responsable rédaction : Christian Ollivier

Comité de rédaction : Jean-Yves Le Merrer, Isabelle Savidan Logiou, Jean-Jacques Poudroux

Remerciements : Erwan Vanhaecke et Samuel Gautier (Syndicat mixte des bassins versants),

Stéphanie Allanioux (Natura 2000), Gildas Savidan

Crédit photo : archives municipales, Syndicat mixte des bassins versants, Associations

Réalisation : Studio Deffontaines • 02 96 48 41 98